

Billetterie

Exotic Park

- Adulte 9€
- Enfant (3 à 12 ans) 7€

Parc Animalier Pau Pyrénées

- Adulte 17€
- Enfant 11€

Béarn Kids

- Enfant (- 4 ans) 4€
- Enfant (4 ans et plus) 7.50€

Biarritz Océan

- Aquarium de Biarritz
 - Adulte (+18 ans) 13.20€
 - Ado (13 à 17 ans) 11.20€
 - Enfant (4 à 12 ans) 9.60€
- Cité de l'océan
 - Adulte (+18 ans) 11.20€
 - Ado (13 à 17 ans) 9.60€
 - Enfant (6 à 12 ans) 8€
- Pass combiné (Aquarium + Cité de l'océan)
 - Adulte (+18 ans) 20.80€
 - Ado (13 à 17 ans) 17.60€
 - Enfant (6 à 12 ans) 14.40€
 - Enfant (4 à 5 ans) 9.60€

Aqua Béarn 11€

Aquatic Landes 14.50€

Walibi/Aqualand 20€

Futuroscope (adulte/enfant)

- 1 jour 38.50€
- 2 jours 69€

Parc Astérix 39€

Disneyland Paris

- Billet 1 jour/1 parc (adulte/enfant)
 - Flex 67€
 - Eco 45€
- Billet 1 jour/2 parcs (adulte/enfant)
 - Flex 89€
 - Eco 64€

Carte cadeau Illicado (valeur 50€) 40€
(Offre limitée à 3/an/adhérent)

Cinéma CGR 6,30€

Cinéma Le Méliès 4,90€

Fête foraine (carnet valeur 20€) 12€

Laser Quest 6,50€

Karting Berderry 10€

Cryossau (cryo'chèque 1 séance) 25€

Stade nautique 3,70€

Calicéo

- Forfait 2 heures 12€
- Forfait 6 heures (10 forfaits/an) 30€
- Forfait 12 heures (10 forfaits/an) 56€
- Forfait aquaforme 6 séances 46€
- Forfait aquaforme 12 séances 84€

Elan Béarnais Voir site du CASIPP

BHB Pau Pyrénées Tribune Honneur 7€

Prestations jeunes

Centre aéré

- Journée 8€/jour
- Demi-journée 4€/demi-journée
(Dans la limite de 60 jours/an)

Colonie de vacances 8€/jour

Séjour linguistique

- Séjour de 1 à 9 jours 9€/jour
- Séjour de 10 à 20 jours 10€/jour
(Dans la limite de 20 jours/an)

Classe découverte (mer, nature, neige, verte) 8€/jour
(Dans la limite de 7 jours/an)

Stage de sport, musique, théâtre, peinture 7€/jour
(Dans la limite de 3 à 7 jours/an)

Sorties ski 5.50€/sortie

(Valable les mercredis et samedis dans la limite de 15 sorties/saison)

Noël enfants de 13 ans 200€ (carte cadeau)

Pour demander la participation CASIPP, scannez-moi.



Partenariats

Sur présentation de votre carte d'adhérent vous profiterez de tarifs préférentiels dans différentes enseignes et auprès de commerçants locaux tels que Intersport, Les Bruyères, Kinougarde, La Sica, l'Atelier du Chocolat, les parfums Twin Import...

Pour voir nos partenaires et nos offres, scannez-moi



Voyages & week-ends

Retrouvez sur le site du CASIPP, les différents voyages et week-ends qui vous sont proposés tout au long de l'année au tarif adhérent.

Réservations vacances

En partenariat avec des organismes tels que :

Campings.com, Odalys, Gîtes de France, Résa Sol, UCPA...



Le CASIPP vous propose une participation par an, sur la location de vos vacances ou vos réservations en formule hôtelière, détaillée ci-dessous :

Séjour à la semaine

Séjour de 1 à 3 semaines consécutives

En location (sur le montant total)

40 % la 1^{ère} semaine plafonnée à 300 €

30 % la 2^{ème} semaine plafonnée à 150 €

OU

En formule pension (par adhérent, conjoint et ayants droits)

40 % la 1^{ère} semaine plafonnée à 160 €

30 % la 2^{ème} semaine plafonnée à 60 €

OU

Séjour de 2 à 5 nuits

42 € par nuit en location

22 € par nuit et par adhérent en formule pension

Prestations sociales

Naissance/Adoption	115 € (carte cadeau)
Mariage/Pacs	145 € (carte cadeau)
Aide sport/activité culturelle	30 € (carte cadeau)
Aide rentrée scolaire	37 € (carte cadeau)
Prêt CASIPP	372 €
Optique	
• Monture et verre	130 €
• Monture seule.....	31 €
• Lentilles	130 €
Dentaire	
• Prothèse dentaire	130 €
• Orthodontie	130 €
Orthèse plantaire	100 €
Handicap (adhérent, ayants-droits)	
• Taux d'incapacité entre 50 et 79 %	150 €
• Taux d'incapacité supérieur à 80 %	350 €
Pécule départ à la retraite	20 €/année d'adhésion
Médaille d'Honneur Communale	
• Médaille d'Or	140 €
• Médaille Vermeil	105 €
• Médaille d'Argent	81 €
Décès adhérent, conjoint, parents ou enfants	Gerbe
Indemnité d'obsèques (décès de l'adhérent)	
• Actifs.....	800 €
• Retraités	384 €

Pour demander la participation CASIPP, scannez-moi.



Qui sommes-nous ?

Créé en 1971 sous la forme d'une association loi 1901, le Comité d'Action Sociale Intercommunal Pau Pyrénées (C.A.S.I. Pau Pyrénées) accompagne depuis plus de 50 ans les agents publics du territoire.

Un réseau qui grandit avec vous

Initialement réservé aux employés de la Mairie de Pau, le C.A.S.I. s'est progressivement élargi pour accueillir les agents de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, ainsi que ceux des communes voisines telles que Idron, Mazères-Lezons, Lée, Ousse, Gan, Jurançon et Gelos.

Une communauté active et solidaire

Aujourd'hui, ce sont plus de 2000 actifs et environ 785 retraités qui bénéficient de nos services, nos actions sociales, nos activités culturelles et nos offres de loisirs.

Qui est concerné ?

Les agents des collectivités précédemment citées. Un délai de carence de 3 mois sera appliqué au moment de l'adhésion.

Quelles sont les conditions ?

L'adhésion au CASIPP comporte une cotisation mensuelle de 10 € prélevée sur le salaire. Les retraités de la Collectivité ont la possibilité de rester adhérents au CASIPP moyennant une cotisation annuelle.

Comment adhérer ?

Scannez le QR Code ci-dessous. En cas de difficultés pour effectuer la démarche, n'hésitez pas à nous contacter.



36 Rue de l'Abbé Brémond
64000 PAU
Tél : 05 59 14 50 40
Mail : contact@casi-pau.fr

www.casi-pau.fr

PAU Capitale humaine



CASIPP

Comité d'Action Sociale Intercommunal Pau Pyrénées

